

Dossier suivi par Lionel SAINT-OLYMPE
DiR 7 Sud Ouest 31500 TOULOUSE
Tél. : 06.77.07.69.94
Mèl. : lionel.saint-olymp@onema.fr

date de rédaction
1^{er} Septembre 2011

Avec l'appui des Services Départementaux de l'ONEMA

~ Période : juillet – août 2011 ~
SYNTHESE de Bassin

Bassin hydrographique
Adour-Garonne

Délégation interrégionale
DiR 7 - Sud Ouest



Le Vert à Saint-Médard-Catus (Lot),
5 juillet 2011
(Photo J. BEYSSAC ONEMA, SD Lot)



Ruisseau Le Cédât à Sainte-Livrade
(Haute-Garonne), 16 août 2011
(Photo ONEMA, SD Haute-Garonne)



Ruisseau de Juéry (Tarn) en assec,
août 2011
(Photo V. JUILLET ONEMA, SD Tarn)



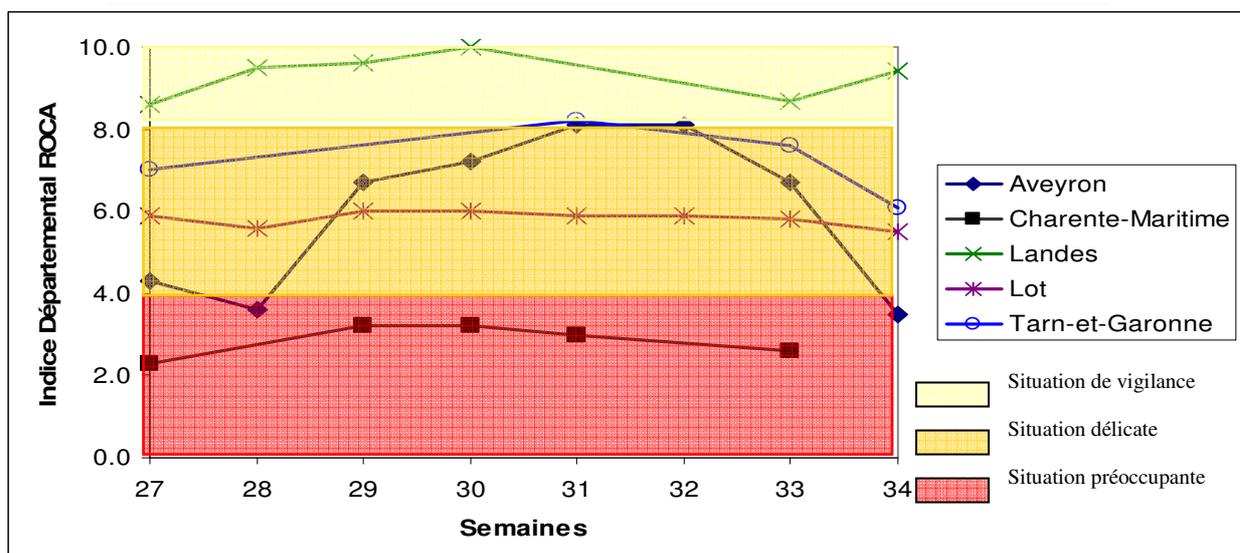
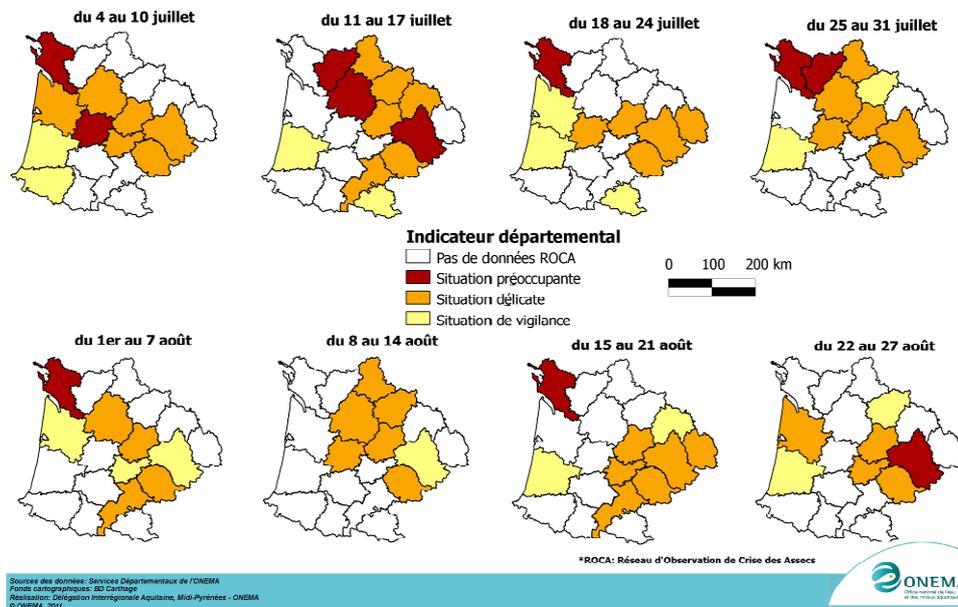
La Saudrune à Ste-Foy-de-Peyrolières
(Haute-Garonne), 16 août 2011
(Photo ONEMA, SD Haute-Garonne)

I. Etat des écoulements : Réseau d'Observation de Crise des Assècs (ROCA)

Les observations menées en juillet et en août sur les stations du ROCA du Bassin Adour-Garonne par les agents des Services Départementaux de l'ONEMA, ainsi que par les agents de l'ONCFS et des DDT dans quelques départements, mettent en évidence une situation toujours délicate et instable vis-à-vis de la ressource en eau :

- Les fortes chaleurs ressenties pendant la première quinzaine de juillet ont accentué la dégradation de la situation hydrologique sur l'ensemble du Bassin Adour-Garonne ; cinq départements présentaient alors une situation hydrologique préoccupante (Charente, Charente-Maritime, Dordogne, Lot-et-Garonne et Aveyron) et huit autres une situation hydrologique délicate. Seuls quelques départements du Sud du Bassin (principalement de la chaîne pyrénéenne) présentaient une situation moins problématique.
- Les importants épisodes pluvieux de la 2^e quinzaine de juillet et les précipitations ponctuelles du début du mois d'août, accompagnés d'une baisse notable des températures, ont ensuite momentanément amélioré la situation sur plusieurs départements : Dordogne, Aveyron, Tarn, Gironde, Tarn-et-Garonne... La situation restait tout de même critique dans les départements de Charente et Charente-Maritime.
- Durant la 2^e quinzaine du mois d'août, l'absence de précipitations régulières couplée à des températures supérieures aux normales de saison (situation de canicule déclarée dans plusieurs départements entre le 20 et le 23 août) a de nouveau amorcé une forte dégradation de la situation hydrologique sur plusieurs départements.

Réseau ROCA*- Evolution de la situation des milieux aquatiques sur le Bassin Adour-Garonne (en fonction des indicateurs départementaux)



Evolution de l'Indice ROCA de quelques départements du Bassin Adour-Garonne durant les mois de juillet et août 2011

II. Informations sur les usages

II.1 Prélèvements et stockages

Les prélèvements d'eau à des fins agricoles -irrigation, arrosage- ont été réduits durant la période estivale du fait des épisodes pluvieux qui ont débutés le 12 juillet. Ces constatations ont été faites dans plusieurs départements notamment ceux de l'Aveyron, de l'Ariège et de la Haute-Garonne. Avec la période caniculaire de la fin du mois d'août et de nouveaux besoins en eau pour l'irrigation, une reprise généralisée mais moins conséquente des prélèvements a été observée.

Suite à l'amélioration du bilan pluviométrique, les craintes concernant les niveaux de remplissage de plusieurs réserves d'eau de la région Midi-Pyrénées se sont dissipées à l'image de la retenue de Montbel (département de l'Ariège) pour laquelle le risque de défaillance qui était de 1/3 est passé à 1/5 à la fin du mois de juillet.

Des lâchers à partir des barrages ont été effectués cet été pour maintenir un niveau d'eau supérieur ou égal au débit d'objectif d'étiage sur plusieurs bassins (exemple : bassins du Cérou, de la Vère et de l'Agout dans le département du Tarn).

Des arrêtés préfectoraux limitant les usages de l'eau (prélèvements dans les milieux pour l'irrigation agricole et les usages domestiques non prioritaires, manœuvres de vannes de moulins...) sont toujours en vigueur dans plusieurs départements : Lot, Lot-et-Garonne, Gironde ...¹. Certaines de ces restrictions ont été prises suite aux observations ROCA notamment sur les petits cours d'eau (cas du département des Landes par exemple).

II.2 Pollutions

Quelques pollutions éparses et d'origines diverses (hydrocarbures, rejets organiques, pollutions mécaniques) sont toujours constatées sur des petits cours d'eau mais sans impact (ou impact minime) visible sur la faune piscicole. Les impacts les plus importants sont observés principalement dans le Nord du bassin où les écosystèmes sont plus sensibles du fait de la réduction des capacités de dilution liée au déficit hydrologique, comme par exemple en Aveyron.

Quelques pollutions ponctuellement plus importantes ont également été relevées, parmi lesquelles on peut citer :

- Le 18 août, pollution accidentelle du cours d'eau Boudigau à Labenne (Landes) suite à un déversement des eaux d'un lagunage contenant les eaux de lavage de légumes d'une conserverie. Ce déversement s'est produit par un drain dont l'entreprise ignorait l'existence et a procuré une mortalité de poissons s'étendant sur 400 mètres. Sans la vigilance des gardes du conservatoire du littoral de la Réserve du « Marais d'Orx » les dégâts auraient été plus importants (probables mortalités jusqu'au port de Capbreton)
- Le 22 août, rejets de STEP importants dans la Jalle de Castelnaud (Gironde), suite à un orage : mortalités piscicoles (lamproies de planer, chabot...) constatées par les agents du Service Départemental de la Gironde sur 2 km suite à cette pollution, en conjonction avec une température de l'eau assez élevée (23°C) et des débits faibles.

III. Ecosystèmes aquatiques

III.1. Hydrologie

Seuls les écosystèmes aquatiques des départements de la chaîne pyrénéenne et du département des Landes semblent avoir peu (ou moins) souffert de la situation durant la période estivale. A contrario, ceux des départements du Nord du Bassin (Charente, Charente-Maritime) ont été particulièrement impactés : la situation hydrologique est restée critique tout au long de l'été.

Les conditions hydrologiques du début du mois de juillet ont été particulièrement éprouvantes pour les écosystèmes aquatiques : fortes températures, débits incompatibles avec un développement biologique normal, assec...

Des conditions hydrologiques beaucoup plus acceptables ont été observées entre mi-juillet et mi-août, en lien avec les conditions météorologiques : pluviométrie abondante, baisse des températures, diminution des prélèvements en eau...

¹ Source : Services Départementaux de l'ONEMA et Directions Départementales des Territoires.

Dans le département de l'Ariège par exemple, des débits supérieurs à la normale ont été mesurés en juillet avec un pic constaté à la fin du mois et correspondant à une crue de type « annuel » (les débits étaient alors proches de ceux d'une crue « biennale »).

Après cette amélioration, une nouvelle dégradation progressive de la situation des écoulements des cours d'eau a été observée durant la dernière quinzaine du mois d'août (presque tous les bassins se retrouvaient en situation d'étiage sévère ou en situation d'assec), impactant une nouvelle fois les écosystèmes.

Depuis seulement quelques jours, les milieux aquatiques bénéficient de précipitations localement importantes et d'une baisse généralisée des températures, à l'exemple du département de la Dordogne où les températures des eaux oscillent entre 12 et 15 °C sur les petits ruisseaux selon les bassins (contre une vingtaine de degrés il y a quelques semaines).

III.2. Habitats

Suite aux conditions hydrologiques de ces deux derniers mois, la situation des habitats aquatiques a peu évolué et les observations réalisées en juillet-août par les agents des Services Départementaux de l'ONEMA sont sensiblement les mêmes que celles du mois de juin:

- exondation d'une partie des radiers servant de zones de grossissement pour plusieurs espèces comme le saumon atlantique (Lot) ou de zone de reproduction comme pour la lamproie marine (cf photo ci-dessous)



La Dronne au gué de Senac (commune Les Peintures) le 1^{er} juillet (Photo ONEMA, SD Gironde)
Les taches blanches (cerclées de rouge) correspondent à des nids de reproduction de lamproies marines (par grattage du substrat). La chute du débit de la Dronne a très vraisemblablement entraîné une exondation des nids les plus proches de la rive. Les nids restants ne bénéficient que d'une très faible lame d'eau.

- colmatage organique dû à des développements algaux plus marqués que les années précédentes (Aveyron, Dordogne, Lot et Haute-Garonne)
- les connexions des annexes hydrauliques sont majoritairement interrompues (Landes)
- forte turbidité constatée après les précipitations du mois de juillet dans les départements de la chaîne pyrénéenne (Ariège, Haute-Garonne, Hautes-Pyrénées...); turbidité moindre en août sauf sur les secteurs touchés par de gros orages
- turbidité accentuée par le faible renouvellement en eau dans certaines retenues (cas par exemple d'un barrage sur le Goul dans le département de l'Aveyron)
- dégradation par assèchement du biotope d'espèces à forte valeur patrimoniale comme l'écrevisse à pieds-blancs. C'est le cas dans la Haute-Garonne (cf photo ci-dessous) et dans le Tarn où les inventaires de terrain réalisés durant les mois de juillet et août 2011 ont révélés que sur de nombreux petits cours d'eau, où cette espèce est présente, les faibles débits ont réduit les habitats disponibles.



Ruisseau de Montbrun (Haute-Garonne) en limite de rupture d'écoulement, le 6 juillet 2011 (Photo ONEMA, SD Haute-Garonne). Ce ruisseau abrite une population importante d'écrevisse à pieds-blancs

- Exondation du chevelu racinaire signalée dans plusieurs cours d'eau du Tarn (cf photo ci-dessous)



Exondation du chevelu racinaire sur le Carrefoul (Tarn), le 17 août 2011
(Photo V.JUILLET, ONEMA, SD Tarn)

L'activité pluviométrique soutenue de la 2^e quinzaine de juillet a provoqué une augmentation importante des écoulements sur certains axes du sud du bassin notamment dans les départements de l'Ariège et de la Haute-Garonne où des régimes de crue ont été mesurés et du transport de déchets végétaux observé (bois flottants, herbiers...). Exemple de l'Ariège : une crue de type « annuelle » a été mesurée fin juillet avec un pic observé le 26 juillet. A noter que lors de cette crue, un des clapets du barrage de Labarre (Riv Ariège, Foix) est resté bloqué en position semi-ouverte ce qui a nécessité un abaissement en urgence du lac (environ 2,50m sur 24 heures) mais avec un impact toutefois limité sur l'environnement.

III.3. Biocénoses

Reproduction

Localement, la persistance du colmatage organique a probablement continué à impacter le développement des jeunes salmonidés en recouvrant les zones de grossissement (têtes de radiers). L'exondation d'une partie des radiers liée à la diminution des lames d'eau sur le réseau hydrographique secondaire et des températures de l'eau ponctuellement supérieures à la moyenne ont pu également jouer sur la survie des alevins.

Les cycles de reproduction de la salamandre et de l'euprocte ne semblent avoir été perturbés par les conditions hydrologiques en Ariège et en Haute-Garonne. Des observations de ces espèces ont été faites par le SiD 09-31 sur une station de l'Hers amont dans le département de l'Ariège. De nombreux têtards de Pélodytes ponctués ont été observés début août sur le Rô occidental (affluent rive droite de la Vère) par les agents du Service Départemental du Tarn. Sur ce même cours d'eau, le chant d'Alyte accoucheur a été entendu.



Têtard de Pédolyte ponctué observé dans le Rô occidental (Tarn) le 3 août 2011
(Photo G.KARCZEWSKI, ONEMA, SD Tarn)

Circulation piscicole (comptage des poissons migrateurs et franchissement)

Au 11 août 2011, sur la station de contrôle de Golfech (Garonne) 165 saumons atlantiques, 1681 anguilles, 2794 aloses, 543 lamproies et deux truites de mer ont été comptabilisés².

Sur la station du Bazacle (Garonne) au 6 août 2011, 91 smolts, 49 saumons atlantiques, 69 anguilles montantes (et 5 dévalantes), 5 aloses et une truite de mer ont été recensés.

Sur le bassin de la Dordogne, le dernier bilan disponible (11 août) sur la station de contrôle de la Tuilière sur la Dordogne, fait état de 5000 anguilles, 303 saumons atlantiques et seulement 21 aloses, 9 lamproies et 4 truites de mer.

Sur la station de contrôle de Mauzac (15km en amont de la précédente), au 8 août 2011, 7381 smolts, 125 saumons atlantiques et 1 truite de mer ont été comptabilisés.

La diminution des débits d'écoulement a pu rendre parfois difficile le franchissement des obstacles.

Exemple : La Dronne au barrage de Montfourat (commune Les Eglisottes) le 1er juillet, le débit est très faible et aucun écoulement n'est visible au niveau de l'ouvrage. La quasi-totalité du débit est acheminé via la passe à poisson (à l'extrême gauche sur la photo ci dessous).



La Dronne au barrage de Montfourat le 1er juillet (Photos : ONEMA, SD Gironde)

Mortalités

Des mortalités piscicoles ont été constatées suite à des pollutions (cf chapitre II.2).

Une mortalité piscicole multispécifique a été constatée dans le département du Tarn, le 22 juillet 2011, sur le Dadou en aval du barrage de la Rassise, sur 200 à 300 mètres. Son origine est non déterminée actuellement (enquête en cours). L'influence de la situation hydrologique actuelle sur cette pollution n'a pas encore été vérifiée.

A noter également que sur les ruisseaux suivants des truites ont été observées, piégées dans les parties encore immergées de cours d'eau en rupture d'écoulement :

- ruisseau de Gaycre (affluent rive droite du Tarn commune de Cadix),
- ruisseau de Lauzentou (affluent rive gauche du Viaur sur la commune de Jouqueviel).

Végétation aquatique

Des développements importants de la végétation aquatiques (algues et herbiers de renoncules) sont toujours observables sur un linéaire conséquent du réseau hydrographique du bassin Adour-Garonne.

On peut citer le bloom-algal exceptionnel visible sur le lac de Labarre (commune de Foix en Ariège) qui a donné lieu à plusieurs articles de presse.

Outre le colmatage et l'asphyxie des habitats aquatiques, le caractère envahissant de la végétation inquiètent également les usagers : le Service Départemental du Tarn-et-Garonne a été contacté dans le cadre d'une demande d'aménagement permettant de dériver la végétation flottante au niveau d'une prise d'eau potable sur la Garonne.

² Source : Association MIGADO